



MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC

Montréal, 7 février 2014

Pour diffusion immédiate

APPEL DE CANDIDATURES

ARBORESCENCE : RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE – 3^e édition

+ RENCONTRE AVEC LE RÉSIDENT DE LA SECONDE ÉDITION, FRANÇOIS COURVILLE, 13 FÉVRIER 2014, 17H

RÉSIDENCE À ROQUES (GERS, FRANCE) : 6 SEMAINES, SEPTEMBRE / OCTOBRE 2014

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES DOSSIERS : VENDREDI 30 MAI 2014

CANDIDATS ADMISSIBLES : ARCHITECTES DE PAYSAGE, ARCHITECTES, URBANISTES, CHERCHEURS, HISTORIENS OU AUTRES PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS EN ARCHITECTURE (PAR EXEMPLE : COMMISSAIRES INDÉPENDANTS, PLASTICIENS, DESIGNERS, PHOTOGRAPHES, ETC.) – RÉSIDENTS PERMANENTS DE LA RÉGION MONTRÉLAISE.

La Maison de l'architecture du Québec (MAQ) est fière d'offrir, pour une troisième année, à un ou une candidat-e sélectionné-e sur dossier par un jury des pairs, l'occasion de bénéficier de la résidence d'architecture **Arborescence***, une résidence dédiée strictement à l'architecture et ses disciplines affiliées (architecture de paysage, urbanisme, design urbain, histoire et théorie de l'architecture).

Ce projet-pilote original est développé en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal (CAM) et la propriétaire hôte. Suite au choix du candidat qui se fera début juin 2014 (dépôt des dossiers avant le 30 mai), le séjour aura lieu dès l'automne de cette année.



Après l'architecte Éric Boucher (2012), ce fut au tour de l'architecte paysagiste François Courville de bénéficier de cette résidence en octobre dernier. Ce jeudi 13 février, de 17h à 18h, il vous attend à la MAQ pour vous raconter son expérience et répondre à toutes vos questions.

Arborescence vise à offrir un contexte de séjour favorisant le développement de la création et des connaissances dans les disciplines architecturales, voire à faire fleurir les échanges et les projets créatifs bilatéraux France-Montréal. Le résident séjourne six semaines dans une demeure gasconne traditionnelle, au cœur d'un minuscule hameau d'une cinquantaine d'habitants nommé Roques, dans le Gers (France). Souvent surnommée la Toscane française, cette région agricole centrée sur la culture du tournesol, la production de l'Armagnac et autres produits du terroir, se situe à une heure de Toulouse et deux heures de Bordeaux.

Les vastes bâtisses de la demeure hôte, datant du XIII^e au XIX^e siècle, entourent un jardin naturel, un potager et un verger, composant un ensemble rural d'une rare authenticité, objet de cinq ans de restaurations sous la direction d'un architecte du patrimoine. Les charpentiers qui ont reconstitué les structures à l'identique (père et fils) résident à Roques et figurent parmi les personnes-ressources qu'un architecte montréalais aura plaisir à rencontrer.

Conseil des arts
et des lettres
Québec

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL

PLACEMENTS
Culture

Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Palais des congrès
de Montréal

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC
Catalyseur de créativité architecturale depuis 2001

181, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X8
1.514.868.6691 / info@maisondelarchitecture.ca
www.maisondelarchitecture.ca



MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC

Propice à la concentration pour un projet d'écriture ou de création dans la calme solitude, ce cadre offre aussi un accès privilégié à une région encore préservée, peu gâchée par le tourisme et d'une exceptionnelle richesse, tant du point de vue du patrimoine bâti et du vivace savoir-faire qui s'y rattache (qu'on pense aux maîtres artisans, par exemple) que du point de vue de l'histoire des paysages et du développement villageois ancien, qu'au plan des arts contemporains. À deux heures de Bordeaux (et de son centre d'exposition en architecture et art mondialement célèbre *Arc en rêve*), Roques permet aussi de rayonner à plus large échelle.

À noter que l'hôte propriétaire, muséologue canadienne, est présidente du Centre d'art et de photographie de Lectoure (à 30 km de Roques) et pourra faire bénéficier le résident de son riche réseau de contacts, en qualité de personne-ressource.

MODALITÉS

Le bénéficiaire de cette résidence disposera :

- d'un cachet de séjour de 3000\$, destiné à couvrir le billet d'avion, le per diem et le transport sur place;
- d'un appartement de deux étages avec entrée indépendante, bureau (avec internet), chambre, salle de bain, cuisinette et salle à manger;
- de l'accès à deux espaces de travail dont une orangerie de 100 m² et une grange de 150 m² reconvertie en galerie d'exposition de qualité professionnelle.

On souhaite que le résident s'imprègne à son propre rythme de tout ce qui peut nourrir sa démarche, sans obligation de résultats immédiats. Il doit cependant s'engager à :

- résider à Roques les six semaines prévues (même si les visites et prises de contacts dans la région et à Toulouse ou Bordeaux sont bienvenues);
- avoir, dans son projet de recherche ou sa démarche de travail, des raisons logiques de choisir le Gers comme lieu de séjour spécifique;
- présenter une conférence publique à la MAQ, faisant état des fruits de son séjour, avant le mois de mars de l'année suivante.



Orangerie



Entrée du domaine



MAISON DE L'ARCHITECTURE DU QUÉBEC

SÉLECTION

Un jury de professionnels coordonné par la MAQ évaluera les dossiers soumis, selon les critères suivants :

- Qualité du candidat;
- Capacité de réalisation du projet envisagé;
- Pertinence et intérêt du projet en lien avec la mission de la MAQ (diffuser et stimuler la création et le débat touchant aux disciplines de l'architecture, de l'architecture de paysage et de l'urbanisme).
- Pertinence et intérêt du projet en lien avec l'un ou l'autre aspect de la région de résidence.

CONTENU DU DOSSIER

- Lettre de motivation (max. 1 page);
- Curriculum vitae personnel (max. 3 pages);
- Curriculum vitae d'agence (si pertinent);
- Texte descriptif du projet de résidence (max. 3 pages);
- Preuve de résidence permanente dans la région montréalaise;
- Selon pertinence : Documentation visuelle d'œuvres réalisées ou construites dans un fichier PDF ou ZIP – max. 20 images, format JPEG à 72 dpi.
- Ou exemples d'articles publiés (max. 15 pages) et courte bibliographie.

Soumission de dossiers par courriel (max 7 MO) au plus tard le vendredi 30 mai 2014.

Pour plus de détails, voir www.maisondelarchitecture.ca, à la page «Résidence» et sites sur Lectoure et sa région.

Pour information : Nadège Fortier au 514.868.6691
pbutiaux@maisondelarchitecture.ca

*sous réserve de l'obtention de la bourse du Conseil des Arts de Montréal. Confirmation officielle le 1^{er} juillet 2014.